



# CHARTRE AOG HANDBALL

Le club de l'AOG met en place une charte obligatoire pour chaque licencié(e) ainsi que les parents ou responsables légaux pour les mineurs.

Le règlement intérieur ainsi que le projet sportif du club sont consultables sur le site [www.aog-handball.net](http://www.aog-handball.net)

L'acceptation et le respect de cette charte conditionnent la participation de la saison 2024-2025 au sein du club.

► **Les parents comprennent et acceptent que :**

- \* Le club ne sert pas de garderie ni de centre de loisirs (les entraînements sont sérieux)
- \* Les déplacements sont à la charge et sous la responsabilité des parents, de leur investissement dépend le bon déroulement des matchs
- \* Vérifier la présence de l'entraîneur avant de laisser son enfant au gymnase
- \* La ponctualité aux entraînements et aux matchs est de rigueur
- \* Prévenir le coach en cas d'absence à l'entraînement et au match
- \* Les parents doivent encourager leurs enfants mais ne sont pas des coaches
- \* La Commission sportive est à l'écoute en cas de problème mail : [6130030@ffhandball.net](mailto:6130030@ffhandball.net)
- \* Lors des matchs à domicile, le Club offre les boissons après le match, les goûters sont à ramener par les parents
- \* Les frais de mutation sont à la charge du joueur
- \* Aucun remboursement de la licence ne sera effectué pour un arrêt en cours de saison

► **Les coaches s'engagent :**

- \* A être à l'heure aux entraînements et aux matchs
- \* A prévoir les déplacements pour les matchs avec les parents
- \* A prévenir en cas d'absence
- \* A coacher lors des matchs dans le respect et la bienveillance

► **Les dirigeants s'engagent :**

- \* A gérer régulièrement la table de marque, être responsable de salle....
- \* A respecter le coach, ses décisions sportives et de coaching
- \* Protéger les joueurs contre toute atteinte physique ou morale
- \* Participer aux réunions du Club, aux formations et véhiculer une image positive du Club

► **Le jeune joueur s'engage:**

- \* A respecter le coach et les dirigeants (comportement, horaire)
- \* A refuser toute forme de violence physique et verbale
- \* A respecter ses coéquipiers, ses adversaires et les arbitres
- \* A s'investir dans la vie du club (supporter les autres équipes de son club, arbitrage...)
- \* A respecter le gymnase
- \* A être en tenue avant le début de l'entraînement afin de commencer l'entraînement à l'heure
- \* A se présenter aux convocations pour les matchs, le club se voit infliger des pénalités financières lors des forfaits

► **Le joueur « adulte » (catégorie -18, Séniors, loisirs) s'engage:**

- \* A avoir un comportement irréprochable et être un modèle pour les plus jeunes
- \* A refuser toute forme de violence physique et verbale
- \* A respecter ses coéquipiers, ses adversaires et les arbitres
- \* A s'investir dans la vie du club (supporter les autres équipes de son club, arbitrage, en participant aux actions menées par le club : loto, buvette, formation des plus jeunes...)
- \* A respecter le gymnase
- \* A se présenter aux convocations pour les matchs, le club se voit infliger des pénalités financières lors des forfaits

Date.....

Signature du joueur et du représentant légal pour les mineurs